

Vol. 8.

Vendredi 1er Novembre 1895.

No 28

## FEUILLETON

LA VEUVE  
—DE—  
MIGUEL.

DEUXIÈME PARTIE :

LES DEUX GOUTTES DE  
SANGXI—LES ANGOISSES D'UNE MÈRE  
(Suite)

Dolorès était rentrée dans la maison où habitait Marcus. Ce dernier, on se le rappelle, occupait un petit appartement de garçon sur l'avenue des Champs Élysées, et, d'après l'ordre de sa mère, le cocher avait mené la voiture dans cette direction, pendant la conversation de Dolorès et d'Anna. Bien qu'elle ne fût jamais venue chez le jeune homme, Anna s'était trop souvent fait décrire la maison et l'appartement, soit par Frasquita, qui s'y rendait quelquefois, pour prendre les lettres que Marcus adressait à sa mère, soit par Juanita, qui s'y transportait en pensée, sur l'ordre de celle-ci, pour qu'elle eût besoin d'aucun renseignement. Il était tard. Les concierges étaient couchés, les becs de gaz de l'escalier éteints. Aucune circonstance ne pouvait être plus favorable, et la veuve de Miguel passa sans être vue ni entendue devant la loge, puis monta les cinq étages qui menaient chez son fils, à travers l'obscurité, avec la même certitude que si la maison, l'escalier, tout lui eût été familier depuis longtemps. Arrivée sur le palier, elle s'arrêta sans hésiter, devant celle des trois portes qui était la porte de Marcus, introduisit dans la serrure la double clef qui ne la quittait jamais que pour passer dans les mains de Frasquita, lorsque Frasquita venait prendre les lettres de Marcus, et Dolorès se trouva chez son fils. Une obscurité profonde y régnait, ainsi qu'un silence absolu. Cette obscurité et ce silence oppressèrent cruellement la pauvre mère, qui les peuplait sous sa fièvre de terreur, des plus terribles appréhensions. Marcus n'était-il pas rentré encore ? Et alors, que faisait-il depuis qu'il avait quitté, en proie au désespoir, la fausse

Anita ! Prise d'une angoisse terrible, Dolorès chercha de quoi faire de la lumière ; enfin, elle atteignit une table où elle sentit une bougie, et, près de la bougie, une boîte d'allumettes, et fit enfin de la lumière, Marcus n'était pas chez lui. La pendule sur la cheminée marquait plus de minuit. Il y avait bien une heure au moins, qu'il avait quitté la sœur d'Anita. Pourquoi n'était-il pas rentré ? Que faisait-il ?

Dolorès resta là, debout, regardant ce qui l'entourait, sans rien voir, l'oreille tendue, écoutant le bruit de chaque voiture attardée qui passait sur l'avenue. Tout à coup, elle tressaillit violemment, et il lui sembla que le mouvement de son cœur s'arrêtait. Elle avait entendue l'écho sourd du battant de la porte cochère qui se refermait. Maintenant, un bruit de pas montait jusqu'à elle, à travers la cage de l'escalier. Enfin, on s'arrêta, une clef tourna dans la serrure, et Marcus poussa un cri de surprise en voyant de la lumière, et en se sentant dans les bras de sa mère.

—Toi ! toi ! ici, balbutia-t-il.

—Oui, mon fils chéri, répondit-elle toute livide des terribles angoisses qu'elle venait de savourer, pendant cette attente, qui lui avait paru d'une longueur incomparable, et j'étais bien inquiète de ton absence.

—Il y a longtemps que tu es là ?

—Oui, longtemps !

—Mais comment es-tu venue ? Comment se fait-il ?

—Ne sais-tu pas qu'il y a quelqu'un qui possède une clef. —C'est vrai. Je n'y pensais pas.

—Je l'ai empruntée, et me voici !

—Oui, mère, te voilà ! Ah ! c'est le ciel qui t'envoie.

—Ne t'avais-je pas dit qu'avant huit jours...

—En effet.

Tout en parlant ainsi, en phrases interrompues, Dolorès étudiait le visage du jeune homme, y suivait la trace de son chagrin, de son désespoir, dont la vue la poignardait.

—C'est pourtant moi, moi, sa mère, qui suis l'auteur de toute cette souffrance, pensait-elle. C'est moi qui brise son cœur de la sorte, et je le dois !

A travers son émotion, à travers toutes les passions terribles

qui soulevaient son âme et tendaient ses nerfs, quelque chose de doux et de bon la pénétrait. N'était-ce pas son fils qu'elle voyait, qu'elle entendait. Pour une minute, elle oublia tout le reste, n'éprouvant qu'un besoin immense de le consoler, de lui adoucir la douleur qui le torturait.

—Tu es malheureux ? lui dit-elle tendrement.

—Oh ! oui ! fit-il.

—Qu'as-tu ? Ne me cache rien.

—Oui, je te dirai tout, tout, chère maman.

Elle s'appuya au dossier d'un fauteuil, comprenant qu'elle devait d'abord l'écouter avant de parler elle-même ; soignée au fond d'une horrible anxiété, devinant qu'à présent qu'elle l'avait vu, il ne se tuerait plus ; sentant bouillonner en elle-même trop de passion pour ne pas croire qu'elle lui infuserait un peu de cette passion dans les veines, et qu'elle arriverait à effacer en ce jeune cœur, la trace de cet amour maudit. Alors, Marcus, avec ce besoin de parler qui dévore tous les amoureux, surtout quand ils sont malheureux, par celle qu'ils aiment, se mit à raconter à sa mère la scène à laquelle nous avons assisté entre Anna et lui.

—Eh bien, lui dit froidement Dolorès, il fallait s'y attendre.

—S'y attendre ! s'écria-t-il. Ah ! l'on voit bien que tu ne la connais pas, que tu n'as jamais vu Mlle Rivadarcos, entendu la voix d'Anita lu dans ses beaux regards, où brillent l'esprit et le cœur, la bonté et la sincérité. Aussi, même après ce qu'elle m'a dit, répété pendant une heure, je me demande si je ne suis pas la victime de quelque cauchemar, ou si je ne suis pas devenu fou, comme Juanita l'est devenue.

Marcus avait caché sa tête dans ses mains. Tout à coup, il sentit deux mains froides qui saisissaient les siennes ; il releva la tête, cédant à cette pression, et resta muet, à la vue de sa mère, dont le visage était empreint d'une solennité et d'une expression de douleur et de résolution farouche, qu'il ne lui connaissait pas encore.

—Mon fils, fit-elle lentement, je te répète qu'il fallait s'y attendre. Nul ne peut renier le sang qui coule dans ses veines, et quand tu sauras la vérité, tu

diras avec moi : " Tant mieux que cette Anita de mes rêves n'ait existé que dans mes rêves ! Tant mieux qu'elle se soit montrée indigne de mon amour. J'en souffrirai moins, et je pourrai accomplir mon devoir avec moins de déchirement. "

—Explique-toi.

—Oni, mon fils, le moment est arrivé de nous expliquer, d'arracher les derniers voiles dressés entre la réalité et toi ! Écoute-moi bien.

Elle se rapprocha encore de lui, baissa la voix et commença ainsi :

—Je t'ai prévenu que tu ne portais pas ton nom, et je t'ai toujours tu le nom du misérable qui a assassiné ton père.

—Oui, tu devais me le révéler un jour

—Ce jour est venu.

Marcus sentit un frisson glacé qui courait dans ses veines, comme il arrive quelquefois à l'approche des grandes catastrophes. Cependant, il voulut réagir, et dit :

—Parle donc ! Que quelque saint et terrible devoir donne un but à ma vie, et me prête la force de la supporter, car sans cela...

—Ton père s'appelait Miguel Mussagaray, et toi tu l'appelles Pedro, sauf, ce détail, tu sais des tiens toute l'histoire lugubre et sanglante. Maintenant, il me reste à te nommer l'assassin, celui que tu as juré de m'aider à frapper, à punir.

—Quel est-il ?

—Ne l'as-tu pas deviné ?

—Non,

—Il s'appelle Rivadarcos, il est banquier, et c'est sa fille que tu voulais épouser !

Sous cette révélation inattendue, Marcus chancela, puis il regarda sa mère, se demandant s'il avait bien entendu, s'il n'était pas dupe de quelque hallucination.

—Tu comprends, poursuivit Dolorès s'arrêtant, que mademoiselle Rivadarcos eût-elle été le modèle idéal de toutes les vertus qu'on désire dans une jeune fille, tu ne pouvais unir le sang de la victime au sang du bourreau, le sang de Miguel au sang de Lopez !

—Oh ! mon Dieu, balbutia le jeune homme, qui sentit à ces mots tout son amour gonfler son cœur dans sa poitrine.

Dolorès se tut une seconde, et ajouta :

—Le fils de Miguel est-il prêt ?

Une sueur froide couvrait le visage de Marcus.

—Ainsi, dit-il, cet homme près de qui j'ai vécu deux ans, qui m'a accueilli avec bonté, qui m'a confié son honneur, en ne me cachant rien de sa ruine probable et de ses efforts pour conjurer le péril, cet homme...

—Cet homme est l'ex-général Lopez, le complice de Rosas, cet homme est celui qui a arraché ton père de mes bras, pour ordonner froidement la mort d'un ami à qui il devait tout, joignant l'ingratitude basse au crime hideux, cet homme est celui qui a fait torturer des enfants, et les a rendus à leur mère fous !

—Et Mme Rivadarcos m'appelait déjà son fils !

—Songe à Miguel ! Songe à Juanita ! Songe à moi !

Marcus se laissa tomber sur un siège. Il paraissait anéanti.

—Mon fils es-tu prêt ? répéta Dolorès.

Il y eut une courte et cruelle lutte dans ce cœur, où tous les sentiments se combattaient : l'amour, la haine, la reconnaissance, la pitié, l'obéissance filiale le respect des serments faits. Comme au bord d'un abîme qui attire et repousse à la fois. Il y avait du vertige dans ce cerveau et la grisette d'une immense douleur.

—J'attends ! dit encore Dolorès, avec une douceur étrange et qui annonçait pourtant aucune faiblesse, aucune diminution de volonté

—Je suis prêt, dit enfin Marcus. Ma mère qu'exigez-vous de moi ?

—Ton devoir !

—Je l'accomplirai. Quel est-il ? Une lividité cadavérique avait envahi son visage.

—Commandez ! J'obéirai, dit-il encore.

—Tu renonces à Mlle Rivadarcos ?

—J'y renonce ! Exigez-vous autre chose ?

—Et Lopez ? Et l'assassin ?

—Faut-il le frapper moi-même ?

—Oui.

—J'obéirai.

(A continuer.)

Il y a eu quarante-neuf ans, le 19 septembre dernier que la Très Sainte Vierge est apparue à Lourdes, France, à la Bienheureuse Bernadette Soubirous.

## LETRE PASTORALE

—DES—

Pères du premier Concile Provincial de Montréal sur la presse

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la province ecclésiastique de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de la dite province, salut et bénédiction Apostolique.

Nos très chers Frères,

Les travaux du premier Concile provincial de Montréal sont terminés. Unis dans une même pensée, une même prière, Nous avons cherché, sous le regard de Dieu et avec l'assistance de son Esprit de conseil et de lumière, les moyens les plus aptes à vous affermir de plus en plus dans votre foi, dans l'observation des lois divines et dans le respect de la discipline ecclésiastique. La majesté du culte, la sainteté du clergé, la perfection des religieux, le développement des œuvres d'éducation et de charité, enfin quelques-unes des grandes questions sociales agitées à notre époque, ont été l'objet particulier de notre attention et de notre sollicitude.

Les résultats de ces travaux et les décrets qui les résument devront être soumis à la sanction du Pontife Romain, chef de l'Eglise universelle, avant d'être promulgués et portés à votre connaissance.

En attendant, Nos Très Chers Frères, Nous venons, avant de Nous séparer, vous entretenir sur l'un des sujets les plus graves que l'on puisse traiter à l'heure présente. Nous voulons parler de la presse, instrument puissant d'instruction, de moralité et de progrès, mais aussi, hélas! dans bien des cas, cause de périls pour les âmes, de scandales et de ruines pour la société.

Bien souvent, du haut de la chaire et dans Nos lettres pastorales, Nous avons rappelé aux écrivains, particulièrement aux journalistes, les devoirs multiples qui leur incombent, s'ils veulent demeurer fidèles à leur mission; mais Notre affection pour vous et Notre ministère Nous imposent l'obligation de vous parler de nouveau de cette question d'une suprême importance.

Suivant la remarque d'un illustre pontife, la cause "que Nous servons ici, est la cause de la religion, de la moralité et de la vertu. Nous croyons que c'est la cause de tous. Nous défendons la pureté des âmes, l'innocence de vos enfants, l'honneur de vos familles, la grandeur de notre pays. Nous sommes ici sur des hauteurs où notre droit et notre devoir ne peuvent être contestés par personne. Nous sommes sur un terrain où les partis n'existent plus, où tous les cœurs honnêtes doivent s'entendre et s'unir."

I

## DES DEVOIRS DE LA PRESSE

L'influence de la presse pour le bien est considérable. Elle a favorisé le progrès matériel, elle l'a encouragé, soutenu vaillamment dans ses luttes, exalté dans ses conquêtes et elle n'a cessé

de mettre à son service ses revues périodiques et ses journaux quotidiens. Les beaux-arts ont aussi reçu de la bonne presse un élan vigoureux et un puissant appui. Elle a contribué largement au progrès de l'agriculture du commerce et de l'industrie. La science elle-même, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, a été, grâce à la presse, vulgarisée et mise à la portée des intelligences les plus ordinaires. Nous lui devons enfin, du moins en grande partie, l'heureux rapprochement entre des peuples autrefois presque complètement étrangers les uns aux autres. Mises, par elle, en communications intimes et journalières, les diverses nationalités se sont mutuellement aidées et fortifiées. Echangeant entre elles, non seulement les produits du sol et de l'industrie, mais encore les résultats de leur expérience, leurs divers systèmes scientifiques, leurs vues et leurs programmes en matière d'éducation, de politique et d'économie sociale, elles ont trouvé, en cet ensemble de connaissances universelles, des moyens plus efficaces d'amélioration et de progrès.

Supprimer la presse, serait donc faire disparaître l'un des leviers les plus puissants de cette civilisation universelle vers laquelle la génération contemporaine se porte avec une ardeur infatigable et comme par un irrésistible besoin. Cependant, on ne saurait lui laisser une liberté dévastatrice au bien des individus et à celui des sociétés.

Il est nécessaire que la presse soit guidée et surveillée. Elle demeure soumise aux lois divines et humaines. Elle est liée par de graves devoirs, devoirs sacrés qui ne mutilent pas sa liberté, mais lui fixent simplement des limites légitimes et honorables et lui traacent la route à suivre si elle ne veut pas s'égarer fatalement.

Ces devoirs de la presse sont de diverses sortes. Elle en a surtout de particuliers à remplir dans les questions religieuses, dans celles de la politique et dans le choix et la rédaction des faits et nouvelles dont, chaque jour, elle couvre ses colonnes.

\*\*\*

Le pouvoir juridictionnel que possède l'Eglise de Jésus-Christ n'est pas soumis à la volonté populaire. Par son origine immédiate, son objet et sa fin, il est supérieur à tout pouvoir humain. Personne n'a donc le droit d'en entraver l'action, ni de s'en constituer le juge.

Rappeler ces quelques principes, Nos Très Chers Frères, c'est tracer d'avance le rôle de la presse catholique, c'est poser les fondements de ses grands devoirs envers la sainte Eglise.

Le journal catholique, quelle que soit d'ailleurs la raison de son existence, ou sa couleur politique, ne doit jamais dans ses articles éditoriaux, ses correspondances, les faits qu'il relate, les nouvelles qu'il publie, attaquer l'Eglise, sa divine origine, la légitimité de ses pouvoirs, la suprématie de son autorité, l'infaillibilité de ses enseignements, la prudence et la sagesse de sa direction. Il sait respecter en toute circonstance, le sacerdoce, sa mission, ses représentants, ses œuvres, et se garde bien de dire

quoique ce soit qui serait de nature à le discréditer, à diminuer son influence sociale, à l'entraver dans l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

Mais il est des moments où le journal catholique ne peut pas se contenter d'une soumission négative à l'Eglise. Quand arrive l'heure de la lutte, de la calomnie, de la persécution, il doit affirmer publiquement sa foi et son allégeance à l'autorité religieuse.

L'écrivain ambitieux de remplir fidèlement ce rôle difficile, doit unir à la science beaucoup de modération et de prudence.

Il est souvent dans la nécessité de se prononcer et de former l'opinion publique sur les questions les plus variées et les problèmes les plus délicats de l'histoire, de l'économie politique et des sciences sociales. Il lui faut donc les bien connaître, être en mesure de les exposer avec clarté et de réfuter victorieusement les objections qu'on lui oppose. Et pour cela, l'étude est nécessaire, une étude sérieuse, approfondie, constante. S'agit-il de traiter des sujets relatifs à la doctrine, qu'il ne s'en rapporte pas à ses seules lumières, mais qu'il sache consulter ceux qui sont les dépositaires de la foi et ses défenseurs autorisés.

La modération exige du journaliste qu'il évite les exagérations dangereuses, les confusions regrettables et les écarts de langage. Elle demande encore qu'il sache respecter chez l'adversaire, les idées et les opinions que l'Eglise n'a jamais, soit par ses pontifes, soit par ses docteurs, déclarés contraires au dogme, à la morale ou à la discipline.

La prudence, enfin, veut qu'on ne soulève aucune discussion personnelle, qu'on ne transforme pas en questions de principe, des questions accidentelles ou purement historiques, et surtout qu'on ne parle jamais au nom de l'Eglise. Ce n'est pas à dire que l'autorité désavoue les journalistes qui se font les généreux défenseurs de ses droits et de ses libertés; au contraire, elle les encourage, les bénit et ne cesse de leur adresser des avis et des directions. "Mais elle tient à ne pas se rendre solidaire d'une institution qui, imposée par les circonstances et née de notre organisation moderne, présente des inconvénients. Par là, du reste, l'Eglise laisse à la presse catholique une latitude que ne sauraient avoir des organes officiels."

Il est un autre devoir sur lequel Nous voulons insister, et que les Souverains Pontifes ont maintes fois rappelé et inculqué dans de solennels moments. Dans une lettre à Monseigneur l'Archevêque de Tours, Léon XIII a résumé admirablement les enseignements de l'Eglise à ce sujet.

"Il est constant et manifeste qu'il y a dans l'Eglise deux ordres bien distincts par leur nature; les pasteurs et le troupeau, c'est-à-dire les chefs et le peuple. Le premier ordre a pour fonction d'enseigner, de gouverner, de diriger les hommes dans la vie, d'imposer des règles; l'autre a pour devoir d'être soumis au premier, de lui obéir, d'exécuter ses ordres et

de lui rendre honneur. Que si les subordonnés usurpent le rôle de supérieur, c'est de leur part, non seulement faire un acte d'injurieuse témérité, mais encore c'est bouleverser, autant qu'il est en eux, l'ordre si sagement établi par la prévoyance du divin Fondateur de l'Eglise. S'il se trouvait par hasard, dans les rangs de l'épiscopat, un évêque ne se souvenant pas assez de sa dignité et paraissant infidèle à quelque-une de ses saintes obligations, il ne perdrait, malgré cela, rien de ses pouvoirs, et tant qu'il demeurerait en communion avec le Pontife Romain, il ne serait certainement permis à personne d'affaiblir, en quoi que ce soit, le respect et l'obéissance qu'on doit à son autorité. Par contre, scruter les actes épiscopaux, les critiquer, n'appartiennent nullement aux particuliers, mais cela regarde seulement ceux qui, dans la hiérarchie sacrée, ont un vouloir supérieur, et surtout le Pontife suprême; car c'est à lui que Jésus-Christ a confié le soin de paître partout, non seulement les agneaux, mais encore les brebis. Tour au plus, quand les fidèles ont de grands sujets de plainte, leur est-il permis de déférer la cause entière au Pontife Romain, pourvu toutefois que, gardant la prudence et la modération conseillées par l'amour du bien commun, ils ne se répandent point en cris et en injures, ce qui contribue plutôt à faire naître les divisions et les haines ou certainement à les augmenter."

\*\*\*

La presse, en sa qualité de puissance intellectuelle, constitue, en politique surtout, une espèce d'aristocratie. Elle est, à la fois, le contrôle des pouvoirs, la protection des minorités, l'auxiliaire du législateur, le miroir de l'opinion publique, la lumière et le guide des électeurs. De là, des devoirs dont la gravité n'est peut-être pas toujours comprise. L'esprit de parti, l'ambition, l'intérêt personnel font, trop souvent, du journal un instrument d'injustice, de mensonge et de séduction.

Les gouvernements ont une lourde responsabilité; c'est à eux qu'il appartient de sauvegarder et de promouvoir les intérêts de la nation. Dépositaires d'une autorité, dont ils ne sont pas la source, ils sont tenus de ne s'en servir que dans les limites et pour les fins fixées par l'auteur et le modérateur suprême des sociétés. Administrateurs et dispensateurs des trésors de l'Etat, ils doivent les employer avec prudence et économie pour le bien commun.

Ils ont encore l'obligation d'éloigner les indignes des emplois publics, et de ne choisir que des hommes capables, par leurs talents, leurs aptitudes et leur intégrité, de les remplir honorablement.

Dans l'accomplissement d'obligations si nombreuses et si diverses, les fautes et les abus sont si faciles. Il est donc bon et utile que les gouvernements responsables soient tenus constamment sous l'œil du peuple, afin que celui-ci puisse les observer, les étudier, les louer, les blâmer et au besoin les forcer au respect de la justice et du droit.

C'est le rôle de la presse. Elle doit surveiller les hommes d'Etat, mettre le peuple au courant de leurs actes publics, de leur manière de gouverner, de leurs projets et de leurs tendances.

La presse représente aussi le droit; elle fait entendre, quand les circonstances l'exigent, sa voix indignée, elle proteste avec énergie, lutte avec courage, soulève, en les maintenant dans les bornes de la modération et de la justice, les légitimes réclamations de tout un peuple, et finalement, c'est la raison qui l'emporte, c'est le droit qui triomphe.

On ne saurait le nier, lorsque la presse a devant elle des méfaits à redresser, des abus graves à signaler, des compromis désastreux à prévenir, son devoir c'est le combat quotidien, et sa mission c'est d'empêcher que l'égoïsme et l'improbité ne finissent par compromettre les intérêts les plus chers de la nation.

Cependant, si tous les partis politiques, sous la forme des gouvernements constitutionnels surtout, ont besoin de journaux qui soient leur organe auprès du peuple, l'expression fidèle de leurs idées, le soutien et les défenseurs de leur programme et les coopérateurs de leurs luttes, il n'en est pas moins vrai, Nos Très Chers Frères, qu'il n'est jamais permis de sacrifier le bien public au bien privé, ni de pousser le dévouement au parti au point de violer le droit et la vérité. Ainsi donc, le journal est tenu d'apporter dans ses discussions beaucoup de réserve, et de ne pas combattre systématiquement des mesures nécessaires et utiles au bien du pays, à sa paix et à son développement.

En toute circonstance, le journal politique doit encore avoir pour règle de conduite le respect de l'autorité et celui de la magistrature; il doit éviter tout ce qui serait de nature à diminuer, chez le peuple, ce respect si nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat, à l'administration de la justice et, par suite, c'est pour lui un devoir impérieux de s'opposer vigoureusement à l'ordre social.

(A continuer)

## MOISE RAYMOND

Chapelier et Manchonnier,  
No. 169 Rue Cascades  
Place du Marché  
ST-HYACINTHE.

—O—  
SPÉCIALITÉ DES PELLETERIES.

Manteaux, Casques, Manchons et tous les articles en pelleteries faits sur commande.

Réparations des pelleteries et préparations spéciales pour éloigner et détruire les mites.

## MEROERIES.

Choix et assortiment complet dans les dernières nouveautés et les meilleurs goûts.

M. Raymond a 20 ans d'expérience dans ces articles. Il a travaillé dans les maisons les plus importantes de Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont à faire réparer des fourrures, devront les confier le plus tôt possible à M. Raymond.

Ne manquez pas de faire une visite au magasin de M. Raymond pour vos pelleteries et fourrures pour l'hiver qui nous arrive.

## Piano

A vendre à sacrifice, un magnifique piano, (73) presque neuf, s'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

**La population émerveillée**

**DE LA GUÉRISON DE M. METCALFE DE HORNING MILLS**

*Souffrant beaucoup de la sciatique pendant des années il était devenu très infirme. Pendant deux ans il ne pouvait faire aucun travail. Les Pilules Roses du Dr Williams le ramenèrent à la santé.*

Extrait du "Sheburne Economist":

L'accomplissement du service téléphonique local entre Shelburne et Horning's Mills par MM. John Metcalfe H. H. Marlett, annoné dans nos colonnes tout récemment, a été l'occasion qui a porté à la connaissance d'un représentant de "l'Economist," la guérison remarquable, il y a quelques temps de M. Metcalfe le principal promoteur de la ligne. Pendant deux ans environ M. Metcalfe souffrait terriblement de la sciatique, et était incapable de travailler. N'étant pas forcé de garder complètement le lit, il était si infirme, que la forme courbée, qu'il montrait pendant qu'il s'avancait en boitant dans les rues, excitait une sympathie générale. La douleur se faisait sentir dans la hanche et il ne pouvait se tenir ni marcher droit. Sa position ordinaire, comme l'ont remarqué tous les habitants d'Har-



Il marchait courbé en avant, était de se courber en avant, avec une main sur son genou. M. Metcalfe dit: Pendant deux ans environ je ne pouvais faire aucun travail. Les médecins de l'endroit n'ont pu me faire aucun bien, et j'ai été à Toronto pour suivre un traitement, mais sans aucun résultat satisfaisant.

J'ai essayé des applications électriques, mais inutilement. Je suis revenu de Toronto découragé, et j'ai dit que je ne prendrais plus de remèdes, qu'il me paraissait que je devais mourir coûte que coûte. Mon système était très délabré et les souffrances à certains moments me torturaient. J'ai persévéré pendant plusieurs mois dans ma résolution de ne plus prendre de remèdes, mais j'ai consenti enfin à essayer les Pilules Roses du Dr Williams que m'avait fortement recommandé un ami. Peu de temps après les avoir prises je me sentis beaucoup mieux, mon appétit est revenu et les souffrances ont diminué. Après avoir fait usage des Pilules pendant quelque temps après, j'étais en état de marcher droit et reprendre mon ouvrage, dans toute la jouissance de la santé et de la force. Ceux qui me connaissent ont été émerveillés du changement et sur ma recommandation un grand nombre ont fait usage des Pilules Roses. C'est la première fois cependant, que je livre ces faits à la publicité.

Lui ayant demandé si la sciatique

était jamais revenue: "oui, une fois ou deux, répondit M. Metcalfe." après m'être exposé, mais je garde toujours quelques pilules pour m'en servir dans ces occasions et elles me remettent mieux. M. Metcalfe, qui est âgé de 52 ans est dans le commerce de fleur et de provisions, et, comme preuve qu'il peut faire une aussi bonne journée de travail qu' auparavant, nous pouvons dire que la plus grande partie de l'ouvrage en rapport avec l'opération des six milles de ligne de téléphone a été faite par lui-même M. Metcalfe, cita aussi plusieurs autres exemples où ceux qui avaient fait usage des Pilules Roses avaient obtenu un grand bien, parmi lesquels se trouve une dame d'Horning's Mills. L'Economist, connaît un grand nombre de cas à Shelburne où la guérison a suivi l'usage de ce remède très bien connu.

Le public est mis en garde contre les imitations et les substitutions, qu'on représente comme "aussi bons."

Ces médicaments ne sont vendus que par des détailliers sans scrupule parce qu'ils retirent un plus grand profit dans ces imitations. Il n'y a pas d'autre remède qui puisse remplacer avec succès les Pilules Roses du Dr Williams, et ceux qui ont besoin de remède, devraient insister pour avoir les véritables articles, qui sont toujours mises dans des boîtes portant les mots "Dr Williams Pink Pills for Pale People."

Si vous ne pouvez pas les obtenir de votre détaillier, on vous les expédiera franco de port sur réception de 50 cts la boîte, ou \$2.50 pour six boîtes, en adressant "Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y."

**Vieux chevaux**—Dans l'Ohio, il y a un encan mensuel de chevaux de toutes sortes. Depuis quelques mois, un fermier nommé Dolet, achète tous les vieux chevaux et paye jusqu'à \$3 et \$3.50 chaque cheval. Il enlève la peau qui vaut \$3.25 et avec la viande et les os, il fabrique de l'engrais qui vaut beaucoup plus.

\*\*\*

**Ecorner**—Le plus simple moyen d'enlever les cornes, c'est de se servir de nitrate d'argent que tous les pharmaciens vendent en petits batons. Lorsque le veau a 2 ou 3 jours, coupez le poil autour du bouton des cornes, humectez un bout de votre nitrate et frottez le bouton jusqu'à ce qu'il soit bien rouge. Si après quelques jours, le bouton ne tombe pas, répétez l'opération, mais ayez soin de ne pas frotter la peau, et enveloppez le nitrate car cet ingrédient brûle fortement; un baton de 15 cts est bon pour tous les veaux du printemps.

**Terre à vendre**

Une belle et bonne terre de 100 acres, "Elmwood Farm," bien pourvue d'eau, à 2 milles de Granby et 4 milles de West Shefford, avec une maison neuve à deux étages, bonnes granges, deux vergers, une sucrerie de 600 arbres. A vendre avec ou sans le roulant.

S'adresser à  
WM P. SMITH,  
Boîte 123, Propriétaire.  
Granby 15 Oct. 1895.—3 s.

**Comment employer la Cottoleone**

La nouvelle graisse comme toutes choses, doit être employée d'une certaine façon, si l'on veut en obtenir les meilleurs résultats. Ne mettez jamais, suivant la recette, si vous vous servez de COTTOLENE, plus des deux tiers de la quantité ordinaire de saindoux. Ne mettez jamais la COTTOLENE dans une poêle chaude. Mettez-la à froid et chauffez-la en même temps que la poêle. Ayez soin de ne pas la faire brûler. Pour voir si elle est assez chaude, laissez-y tomber une goutte d'eau; si elle est à point, l'eau s'évaporera. La COTTOLENE, bien employée, fait les délices de tout le monde. N'achetez que la véritable, qui se vend partout en saux, avec la Marque de Fabrique "COTTOLENE," et une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chacun. Fabriquée seulement par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

**BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS DE LONDON, Ont.**



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur commettant que nutritif.

Reconnu par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MÉDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.



PRIX SPECIAUX AU GROS.

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE  
TÉLÉPHONE AU No 136

**J. B. St. PIERRE,**

EPICIER.

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.

256 RUE CASCADE

**LE MAGASIN DU BON MARCHÉ**

*En Gros et en Detail*

**JOSEPH BRODEUR,**

Nos. 228, 234, 236, 242, et 244 Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <b>FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, ETC., ETC.</b> | <b>EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. ETC., ETC</b> | <b>MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livr. ETC., ETC</b> |
|--|--|--|

**Au plus Bas Prix.**

DÉPARTEMENT DE GROS Nos. 27, 29, & 33 DETAIL 35, 43, RUE CASCADE

Agent pour la célèbre Farine forte à Boulanger.

The Lake of the Woods Milling Co, Kewatin.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P. 160. Téléphone, 118.

**JOSEPH BRODEUR**

**LIVRES OFFERTS.**

- 3 Martyr de l'amour
- 5 Le remords d'un faussaire
- 6 Rêves dorés
- 7 Drama de l'hôtel Woronzoff
- 8 Les fiançailles de Lorette
- 9 Le sacrifice d'un fils
- 10 Le cœur de dot
- 12 Roman d'une jeune fille pauvre
- 13 Le roman d'un crime
- 14 Trahison vaincue par l'amour
- 15 La vengeance du fiancé
- 17 Les deux Jeanes
- 18 Misérable faussaire
- 19 Le martyr d'une mère
- 20 La charmeuse

**COUPON DE PRIME.**

Aux lecteurs de "La Tribune".

Détachez ce coupon et remettez-le avec 5 cts, en timbres-postes, pour chaque volume désiré ou 25 cts pour 3 volumes au choix, au bureau de ce journal, et vous recevrez les numéros demandés franco par la poste dans les huit jours qui suivront votre envoi. Ecrivez votre nom et adresse très lisiblement, et désignez les ouvrages désirés par numéro seulement.

Nom .....

Adresse .....

Ouvrages désirés Nos .....

**Cartes d'Affaires.**

**FONTAINE, ST-JACQUES & FONTAINE**  
AVOCATS  
Rue Girouard  
Porte voisine de la Banque Jacques  
ST-HYACINTHE.

**BLANCHET & BEAUREGARU**  
AVOCATS  
Rue Girouard—No.  
ST-HYACINTHE.

**LUSSIER & GENDRON**  
AVOCATS  
Rue St Denis—No. 11  
ST-HYACINTHE.

**BLANCHARD & BOISSEAU**  
NOTAIRE  
No. 18 Rue St Denis  
ST-HYACINTHE

**G. E. GAGNON**  
AVOCAT  
Rue St Denis.—No. 5  
ST-HYACINTHE.

**J. C. DESAUTELS,**  
NOTAIRE  
No. 9 Rue St Denis  
ST-HYACINTHE.

**L. N. TRUDEAU,**  
DENTISTE,  
Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux  
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés. a.t.  
Dents extraites sans douleur par un nouveau procédé.

**J. FOURNIER**  
Huissier Cour Supérieure,  
Pour les Districts de St-Hyacinthe et Bedford.

Magenta (L'Ange-Gardien) Que i. a. c.

**Docteur Henri St-Germain**  
—MÉDECIN-CHIRURGIEN—

Ayant suivi sous le Dr Christen Zaugg, de Montréal, des cours spéciaux sur les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Je donnerai une attention toute particulière aux affections de ces organes.  
41-94-12.

**Paquette et Godbout**  
MENUISIERS-ENTREPRENEURS

Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe  
Manufacturiers de  
Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes.

Découpage et tournage exécuté promptement

Intérieurs d'Eg. CLESIER — LARLOO  
tégos, etc.

**LEONIDAS PICARD**

Menuisier Entrepreneur.  
INFORME le public qu'il a ouvert une BOUTIQUE de

—MENUISERIE—

RUE BOURDAGES  
ST-HYACINTHE

Près du chemin de fer du Grand Tronc, où il est prêt à entreprendre toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, ainsi que

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Cet établissement est muni d'un séchoir et monté d'outils perfectionnés.

Un planeur et embouveteur est attaché à l'établissement

Tout ouvrage fait sous le plus court délai, à des prix modérés.

LEONIDAS PICARD

**Bouilloire et Engin**

Une BOUILLOIRE en acier (7 forces) presque neuve, en parfait ordre; aussi un ENGIN de 4 forces.  
A vendre chez

H. N. BERNIER,  
St Hyacinthe

## LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance.)

Un an..... \$1.00  
6 mots..... 50

## ANNONCES

1re Insertion..... la ligne 15c  
Insertion subs..... " 7c

Annonces à long terme à prix modéré

A. DENIS

Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 1er Nov. 1895

## LETTRE PASTORALE

Nous commençons aujourd'hui la publication de la Lettre conjointe des Pères du Concile Œuménique de Montréal, sur la presse.

Ce document très important sera lu avec attention par nos nombreux lecteurs qui y trouveront de sages enseignements, les plus sages instructions sur la liberté et la licence de la presse et les moyens de les combattre efficacement.

Nous regrettons de ne pouvoir le donner en entier dans un seul numéro.

## Commerce des Lacs

M. W. Livingstone, de Détroit président de l'association *Lake Carrier*, était à Québec, vendredi soir et il a rencontré la chambre de commerce.

Il est descendu à Québec pour visiter le port et il a été surpris de voir une rade si avantageuse avec si peu d'activité. Il travaille à déterminer le gouvernement canadien à creuser ses canaux à 20 pieds, leur assurant tout le commerce de l'Ouest par les lacs et le fleuve St Laurent. Le port de Québec servirait à transférer les marchandises de la flotte des Lacs à la flotte de l'Atlantique.

## Mort subite de Mgr O'Brien

C'est à 3 hrs de l'après midi, le 24 courant, que Mgr O'Brien, prélat Domestique et Recteur de l'Eglise Saint-André, de Rome, est mort subitement d'une maladie de cœur, au presbytère de l'église Saint Patrice, à Montréal. M. l'abbé Quinlivan, curé de la paroisse St Patrice, et M. l'abbé Fahey étaient avec le distingué prélat au moment de sa mort.

Depuis quelques années, Mgr O'Brien venait passer ses vacances d'été au Canada. Il y a quelque temps, il est allé à St-Paul, Minn., sur l'invitation de Mgr Ireland, pour assister à l'inauguration d'un nouveau séminaire. La semaine dernière, il est resté deux jours à Beauharnois, où il a assisté au procès de Shortis.

Sa mort a causé une grande émotion parmi le clergé de l'Eglise St Patrice, car rien ne faisait présager cette fin prochaine.

Mgr Satolli — La *Review* trouve la presse un peu sévère envers Mgr Satolli surtout le *Messenger* et dit: Mais notre confrère, n'a-t-il pas cru un instant que Mgr Satolli ne recevait le Chapeau Rouge que dans le but de le retirer des Etats-Unis, sans l'humilier?

C'est ce que plusieurs journaux allemands pensent.

## L'Honorable M. Laurier

L'Hon. Laurier vient de clore sa tournée politique dans la province d'Ontario. Ingersol a reçu sa dernière visite. Plus de 1000 personnes étaient réunies dans le patinoir qui était brillamment décoré.

Lorsque l'Hon Laurier entra dans la salle en compagnie de Sir Oliver Mowat, de Sir R. Cartwright et d'une vingtaine d'autres célébrités, ce fut une ovation inoubliable.

Le plus grand succès à couronné cette tournée très significative dans les circonstances, et tout fait présager un très grand succès à l'urne électorale.

Sir Olivier Mowat a fait, à Ingersol, un discours qui ne peut manquer d'avoir un grand effet sur la masse des électeurs d'Ontario.

## INFLUENCE INDUE

Nous voyons par le *Star*, en date du 19 octobre, que l'évêque Bond et le dean Carmichael ont signé un *protest*, adressé au premier ministre Bowell, "contre la nomination de tout autre qu'un protestant de langue anglaise au poste de juge de la cour supérieure rendu vacant par la mort de sir Francis Johnson."

Voilà que les révérends protestants, de l'aveu même d'un journal anglais, se mêlent d'une question purement politique: la nomination d'un magistrat!

Qu'auraient dit les journaux protestants si Mgr Fabre et ses prêtres avaient signé une pétition demandant la nomination d'un juge français? Sans aucun doute on leur aurait prodigué l'injure; on leur aurait dit, dans les termes les plus grossiers, de s'occuper de leurs affaires. Et ces mêmes journaux trouvent tout naturel chez un évêque protestant ce qui serait de l'influence induite chez un évêque catholique!

Vraiment, on voit de singulières choses en ce pays!

La Vérité

## Mme LAFRAMBOISE

Après les dépositions des témoins, l'adresse de l'avocat de l'accusée, T. P. Foran, qui porte surtout à dire que c'est Asselin qui est le coupable. En effet dit-il, les témoignages des quatorze témoins que vous avez entendus ont tous contredit, sur différents points, celui du témoin Asselin, qui a cherché par ses paroles, à inculper une autre personne pour se décharger de tous soupçons que l'on pouvait avoir contre lui.

M. Foran, dans son discours, montre qu'il n'y a aucune preuve directe contre la prisonnière.

M. Fleming, pour la Couronne lui a succédé.

Les jurés ont rendu un verdict d'acquiescement en faveur de Mme Laframboise, qui a été aussitôt mise en liberté.

M. Marc Sauvalle abandonne la rédaction de la *Patrie* dont il a été, à deux reprises, le rédacteur en chef. M. G. E. Langlois, du *Monde*, est chargé de la rédaction de la *Patrie*.

## ANNIVERSAIRE

Le 30 octobre 1894, s'éteignait dans le Seigneur, l'Honorable Honoré Mercier, dans la 54e année de son âge, à sa résidence, à Montréal, à 8 45 hrs A. M.

Le Canada perdait un de ses fils les plus dévoués, un de ses citoyens les plus éminents, un patriote plein de zèle, un homme politique, capable, énergique et à vues larges; la Province de Québec un représentant qui avait brillé du plus vif éclat, et qui avait des plus contribué à la faire connaître partout avec honneur et avantage; St Hyacinthe un concitoyen honnête, intègre et remarquable par ses qualités, civiques; sa famille un chef aimé, dévoué, fidèle et qui laisse un profond regret que le temps peut adoucir mais jamais effacer.

Douze mois se sont déjà écoulés depuis cette date néfaste et partout nous retrouvons les traces de la douleur qui s'est emparée de la population qui n'a pas oublié le voile de tristesse qui s'est répandu sur tout le pays à la nouvelle de cette mort prématurée.

Montréal qui lui a fait des funérailles comme on n'en avait jamais encore vues, s'est souvenu et mardi dernier, le 29, la vaste enceinte de l'Eglise du Gesù était trop étroite pour contenir la foule qui se pressait au service anniversaire du regretté défunt.

Non satisfaite de ce pieux tribut à un chef aimé et regretté, la métropole veut faire plus encore; un pèlerinage comme on n'en voit jamais, se rend aujourd'hui même sur la tombe du grand canadien pour y déposer des prières et des couronnes.

L'explosion de regrets que cette mort provoqua par tout le pays et les manifestations spontanées autour des restes de l'ancien premier ministre de notre province ainsi que l'immense cortège funèbre qui le conduisit à sa dernière demeure sont encore trop frais à la mémoire de nos compatriotes pour qu'il soit nécessaire de les évoquer. Tous ces souvenirs sont vivaces et se traduiront dans un avenir très prochain en un superbe monument à la mémoire du Canadien, du Patriote et de l'ami que tous pleurent encore.

Devant ces manifestations publiques et solennelles d'un peuple en deuil, la famille du regretté défunt trouvera un adoucissement à sa douleur et ses fils chéris un puissant encouragement à marcher sur les traces de celui qui pensait toujours à eux et leur a laissé de si beaux exemples à imiter, tant dans la vie publique que dans la vie privée.

## INFLUENCE

Le *Moniteur* de Lévis, organe de M. Angers et du sénateur Landry, nous arrive avec les réflexions suivantes:

"Le juge Curran a été nommé malgré M. Ouimet, tout comme le juge Parcell a eu l'avantage sur M. Joseph qui était le candidat du ministre des Travaux Publics.

Mais la constitution britannique est élastique, et M. Ouimet et sir Adolphe Caron sont censés accepter cette nomination de M. Curran, l'avoir même favo-

risée, puisqu'ils continuent à rester dans le cabinet.

Il y a des hommes qui préfèrent sortir d'un cabinet plutôt que d'accepter cette glorieuse responsabilité; d'autres moins fiers, consentent à y rester.

Affaire de goût, de tempérament et d'honneur.

Mais dans tout cela, où donc se manifeste l'influence de nos ministres canadiens français.

Ils ne peuvent obtenir même pour eux la distribution du patronage dans leur propre district; on leur laisse néanmoins quelque chose, on leur laisse la responsabilité des injustices que l'on continue et des bêtises qu'on commet.

Nous plaignons sincèrement ceux qui restent dans le cabinet actuel avec le seul espoir que leurs sacrifices de chaque jour pourront contribuer au succès de la cause dont ils veulent comme nous le triomphe éclatant et définitif."

Mais il ne faut pas qu'ils oublient que la question des écoles du Manitoba n'est pas la seule question en jeu. Il y a plus que cela.

L'influence de la race française, celle de la religion catholique sont réellement les questions d'importance primordiales qui s'agitent aujourd'hui sur cette terre que les missionnaires et les soldats de la France ont acquise à la civilisation.

On veut étouffer et annihiler l'autre. Les écoles du Manitoba ne sont qu'un incident dans cette lutte, et si on met tant d'acharnement et tant de fanatisme à entraver le règlement de cette difficulté, c'est qu'on comprend que l'insuccès du règlement n'est après tout qu'un échec apporté à l'influence française et catholique.

Et il y a des ministres canadiens-français qui favorisent les vues de l'élément protestant!

En vérité ils sont bien à plaindre.....en attendant que le peuple s'en débarrasse.

## La Banque du Peuple

Le bureau des directeurs de la Banque du Peuple a siégé avec le comité des déposants et il a été décidé à l'unanimité que la Banque du Peuple rouvrirait ses portes lundi le 4 novembre prochain.

Il a également été décidé que le premier paiement de 25 p. c. des dépôts qui ne devait être fait que dans six mois, serait fait dès l'ouverture de la Banque le 4 novembre.

On comprend toute l'importance de cette décision, au commencement de l'hiver et à la veille du commerce des fêtes.

Les déposants vont pouvoir immédiatement disposer du quart de leurs dépôts; pour beaucoup, c'est plus qu'ils n'ont réellement besoin d'employer; pour d'autres plus gênés, ce sera un secours qui leur permettra d'attendre d'autant plus facilement les autres paiements, que les certificats inspireront plus de confiance et seront très facilement négociables.

Les rentrées sont excellentes à la Banque du Peuple et se chiffrent de 25 à 40,000 piastres par jour en ce moment et on peut espérer que les dépôts seront remboursés dans un délai

beaucoup plus court que celui demandé aux déposants

La Banque du Peuple ne paiera 25 p. c. de leurs dépôts qu'aux déposants qui auront signé la circulaire de la banque ou à ceux qui la signeront en présentant un chèque représentant le quart de leur dépôt.

Et les autres déposants? ceux qui n'ont pas signé, qui ne veulent pas signer, qu'est-ce que la banque en fera, demandera-t-on?

Rien; la banque refusera leurs chèques et se laissera poursuivre. Les directeurs en ont ainsi décidé; ils attendront de pied ferme, les ennemis de la banque et les spéculateurs qui ne savent gagner d'argent qu'en barbotant dans celui des autres.

Les directeurs en agissant ainsi risquent leurs fortunes personnelles pour sauver les dépôts qu'on leur a confiés. Leur conduite mérite l'approbation sincère de tous les honnêtes gens et l'appui des déposants et des actionnaires

La mesure qu'ils viennent de prendre est sage, utile et prévoyante, et nous sommes sûrs qu'elle leur vaudra la signature d'un grand nombre de déposants qui n'ont pas encore signé.

Le paiement immédiat des 25 p. c. aura aussi cet effet. Un déposant de la rue Ste-Catherine, dont le dépôt s'élève à \$1,800, disait: "Ça change bien les choses, maintenant que je peux toucher \$325 tout de suite, je vais signer."

Beaucoup qui sont dans son cas, feront comme lui et ils feront bien pour eux, comme pour la banque et pour les déposants.

\*\*\*

Il a également été décidé par le bureau des directeurs d'envoyer immédiatement à Ottawa, les avis d'amendement à la charte de la banque, mettant la banque sur le même pied que les autres banques. Cette décision a été prise pour mettre les actionnaires à même de se prononcer en temps utile: les avis devant être publiés deux mois avant la présentation de la loi au parlement.

Si les actionnaires acceptent ces amendements, la charte de la banque pourra être amendée dès la session prochaine. S'ils les repoussent, les avis ne seront suivis d'aucun effet.

\*\*\*

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont convoqués en assemblée générale, pour mercredi le 27 novembre — La *Presse*.

NOTE—Le président, M. Grenier a déclaré que la Banque ne serait pas ouverte pour la transaction de toutes les affaires, mais pour le règlement avec les déposants seulement. La Banque a \$4,800,000 dans ses routes et à sa disposition. Depuis l'annonce de paiement de 25 p. c. sur les dépôts, un grand nombre de déposants ont signé l'arrangement demandé.

Ottawa, 26 — L'honorable M. G. B. Baker, M. P., est arrivé ici hier après-midi et s'est rendu directement au bureau du premier ministre Bowell, où il a eu une entrevue avec ce dernier.

La rumeur que M. Baker a accepté la position de solliciteur général dans le ministère est confirmée. M. Baker devra retourner devant le peuple dans Missisquoi L'élection aura lieu prochainement.

**L'Association liberale du comté de Rouville**

Répondant au désir universellement confirmé par les têtes dirigeantes du parti libéral, nos amis politiques du comté de Rouville ont décidé en 1893 de fonder une association libérale. Ils ont pris occasion de la convention qui s'est tenue à Ottawa au mois de juin de cette année-là, pour s'organiser, se donner une constitution et se choisir des officiers.

L'association a pour officiers un président général, un secrétaire général et un vice-président pour chaque municipalité du comté.

Nous avons la bonne fortune de publier aujourd'hui quelques notes biographiques de la plupart de ces officiers.

Voici les noms de ces officiers :

**FELIX FONTAINE**, président — M. Fontaine a toujours exercé sa profession de notaire à Marieville depuis son admission à la pratique en 1860 ; et malgré qu'il ait toujours ardemment combattu pour la cause libérale dans ce château-fort conservateur, il a réussi à se faire une belle clientèle. Il a été pendant plus de vingt ans, membre de la Chambre des notaires. Il est aujourd'hui âgé de 53 ans. Il a eu le plaisir de voir l'an dernier son neveu et son protégé, le Rév. M. Lemieux, nommé Supérieur du Séminaire de Ste Marie de Mounoir, une maison d'éducation remarquée par les études pratiques qu'elle procure.

**J. E. GABOURY**, secrétaire-trésorier. — M. Gaboury est un des plus vieux notaires du comté. Il est né à St Jean-Baptiste, en 1829, et a fait son cours d'études au collège de St Hyacinthe. Il a été admis à la profession en 1856, et a toujours depuis demeuré à St Césaire, où il pratique comme notaire avec grand succès. Il était à la tête de la délégation qui, en 1873, est allé chercher l'hon. M. Mercier pour le faire présenter et élire dans le comté de Rouville. M. Gaboury est le frère de l'ancien député de Laval.

**P. DENIS**, vice-président pour St Césaire Village.—M. Denis est né à St Simon, en 1850, et après avoir reçu une bonne éducation commerciale, il est venu s'établir, à l'âge de 19 ans, à St Césaire où il a fait des affaires considérables. M. Denis a été conseiller municipal, président de la société St Jean-Baptiste de St Césaire et, l'an dernier, il a été choisi comme délégué des Forestiers Indépendants à la grande convention de St Paul, Minnesota.

**M. CHS MEUNIER**, vice-président pour St Césaire, paroisse.—M. Meunier est le président de la société d'agriculture du comté depuis 1889. C'est un des meilleurs agriculteurs de cette région. Il est né à St Damase, en 1840, et a toujours résidé à St Césaire depuis l'âge de cinq ans. A 26 ans, il était conseiller municipal et, plus tard, maire de sa paroisse. Il a été nommé juge de paix à deux reprises différentes, mais n'a jamais voulu accepter.

**C. N. FRÉGEAU**, vice-président pour Rougemont.—M. Fréreau est un des hommes les

plus en vue du comté. De fait, à plusieurs reprises, son nom a été mentionné comme candidat libéral, mais l'exploitation de sa pépinière, qui est la plus belle que nous ayons dans la province, l'a empêché d'accepter la nomination. M. Fréreau est né à St Césaire, en 1848, et recut une excellente éducation française et anglaise. En 1876, il a été secrétaire de la société d'agriculture, charge qu'il remplit encore aujourd'hui avec succès. Il est certainement celui qui a le plus travaillé pour l'érection de la paroisse de Rougemont. De fait, il en a longtemps été le maire.

**J. B. GABOURY**, vice-président pour St Jean-Baptiste.—M. Gaboury est le frère du notaire dont nous avons parlé plus haut. C'est un vieillard des plus respectables qui, après avoir fait une jolie fortune dans la culture, vit maintenant au village de St Jean-Baptiste. Il a occupé dans sa paroisse toutes les charges honorifiques, et en a été le maire pendant plusieurs années. C'est un ami bien dévoué de la cause libérale.

**ALP. RICHER**, vice-président pour St Hilaire.—M. Richer est certainement un des plus forts capitalistes du comté de Rouville. Il est le beau-frère de M. Guillaume Cheval, l'ancien député du comté. M. Richer est né à St Denis et dans cette paroisse conservatrice, il a toujours été un partisan bien reconnu des idées libérales.

**EDMOND GUILLET**, vice-président pour Marieville.—M. Guillet est à la tête de la manufacture de chapeaux que nous avons à Marieville. Il fait des affaires considérables, non seulement au Canada, mais aux États-Unis et en Angleterre. Sa manufacture donne de l'emploi à un grand nombre de personnes et est la principale industrie de Marieville.

**J. M. A. FOURNIER**, vice-président pour Ste Marie.—M. Fournier est né à Ste Marie, en 1845. Il est le fils de M. Augustin Fournier, un des hommes les plus riches, sinon le plus riche du comté. M. Fournier est un cultivateur qui dévoue tout son temps et son travail à l'agriculture et, en 1892, il a obtenu un diplôme de grand mérite pour la tenue de ses propriétés.

**M. LOISELLE**, vice-président pour Ste Angèle.—M. Loisel est bien connu dans le monde politique pour avoir été l'une des victimes du gouvernement fédéral, qui a cru devoir le destituer comme maître de poste, sur un rapport absolument faux qu'un inspecteur trop zélé avait fait contre lui.

M. Loisel est un libéral convaincu et parfaitement honorable. C'est un bourgeois retiré des affaires. Il a occupé les charges les plus importantes dans sa paroisse.

**AUG. JOHNSON**, vice-président pour St Mathias.—M. Johnson porte un nom anglais, mais il est français de cœur. Il est né à St Mathias en 1850. Il est maire de sa paroisse. C'est un cultivateur pratique.

**JOSEPH MARIN**, vice-président pour St Pie.—M. Marin est un des citoyens les plus respectés de cette importante paroisse

de St Pie, qui comme on le sait a été ajoutée au comté de Rouville en 1892 par le gerrymander, afin de sauver Bagot au parti conservateur. M. Marin est un cultivateur, et a toujours été un libéral bien dévoué.

**P. DUPUIS**, vice-président pour St Paul d'Abbottford.—M. Dupuis a été maire de sa paroisse pendant plusieurs années. Il s'occupe d'horticulture et est le propriétaire d'une des plus belles fermes que l'on puisse voir.

**M. AUTHIER**, vice-président pour l'Ange Gardien.—M. Authier est un ami bien sincère de la cause libérale. Il est né à St Hilaire, et alla s'établir à l'Ange Gardien où par un travail assidu et constant, il se créa une assez belle fortune, dans l'exploitation de belles fermes.

**AUG. MERCURE**, vice-président pour Canrobert.—Tous ceux qui ont fait de la politique dans l'intérêt du parti libéral, ont naturellement connue la famille Mercure. M. Mercure est né à l'Ange Gardien en 1846. Il a été maire du village de Canrobert pendant plusieurs années. Après avoir été voiturier pendant plusieurs années, il s'est retiré des affaires en 1882 avec une jolie fortune.

**EDMOND GAREAU**, vice-président pour Notre-Dame de Bonsecours.—M. Gareau est un des cousins de M. Ed. Gareau qui fut pendant quelques années député du comté de Rouville et qu'une mort prématurée est venu nous enlever. M. Gareau est né en 1842. Il est le père d'une nombreuse famille. Il est un des riches cultivateurs du comté.

**JAMES WARD**, vice-président pour Richelieu.—M. Ward est le fils du Dr Thomas Ward, qui est bien connu dans cette région pour ses cures merveilleuses. L'un de ses frères est à la tête d'une importante maison de commerce à Montréal. M. Ward est un cultivateur industriel. C'est un anglais protestant, et il vit dans un centre absolument catholique et français. Cependant son caractère de franchise et sa probité l'ont fait choisir à plusieurs reprises par ses concitoyens comme conseiller dans son village.

**CHATEAUGUAY**

L'inauguration du monument érigé à la mémoire des braves de 1812-14, à Châteauguay, a eu lieu samedi après-midi, par une température superbe, bien qu'un peu froide—à peu près la température qu'il faisait le jour décisif de la grande bataille, le 26 octobre 1813 ! La foule était nombreuse. Les habitants de la campagne étaient venus de dix lieues à la ronde, et au pied du monument toutes les classes de la société s'étaient donné rendez-vous pour célébrer la commémoration d'un événement glorieux dans les plus belles pages de l'histoire du Bas-Canada. La cérémonie a eu lieu vers 3 heures et demie. Une estrade avait été érigée en face du monument, et c'est de cet endroit que Mlle Hermine de Salaberry, petite fille du héros de Châteauguay, entourée de la foule des invités,

fit tomber le voile qui cachait aux regards de tous, la colonne de granit destinée à perpétuer le souvenir d'un événement historique important et à enseigner aux générations futures la valeur et le courage de nos ancêtres. Ce monument s'élève, d'après M. Benjamin Sulte qui l'a désigné, à l'endroit même où de Salaberry avait fait un abattis derrière lequel ses quelques centaines d'hommes mirent en fuite cinq mille Américains. Il est érigé sur une butte située à quelques arpents de la rivière Châteauguay près de laquelle passe le chemin public, près de la ferme Bryson. C'est un obélisque de 89 pieds de hauteur.

Sir A. P. Caron a fait le discours de circonstance.

Le lieutenant colonel McEachran présidait la cérémonie. Sur l'estrade se trouvaient l'hon. M. Dickey, l'hon. M. de La Bruère, l'hon. M. Royal, M. Ross, M. P., l'hon. M. Robidoux, M. Stephens, M. P. P., MM. Jeanotte, Lachapelle et Pelletier, députés à Ottawa, et plusieurs représentants des familles de Salaberry, Lamothe, Macdonnell, de St Jean, Schiller, etc., dont les ancêtres prirent part à l'engagement du 26 octobre 1813.

Un grand nombre d'officiers militaires s'étaient fait un devoir d'assister à la fête. Remarqué : le lieutenant colonel Cole, lieutenant colonel Brosseau, lieutenant colonel Deslauriers, lieutenant colonel Baker ; le 65<sup>e</sup> bataillon était représenté par les capitaines Desnoyers, Thibaut, le chirurgien-major Roy, les lieutenants Dansereau, Parent, Tarte. L'artillerie de garnison de Montréal presque au grand complet, musique en tête, s'était rendue sur lieux ; le 64<sup>e</sup> et le 74<sup>e</sup> bataillon avaient aussi envoyé des détachements.

**OPINION**

De l'Electeur à propos de l'élection du Dr Guérin :

" Le mot d'ordre est parti du cœur de la province. Nous espérons qu'il trouvera écho dans toutes les autres divisions électorales. Il faut que d'ici à un an, le gouvernement Taillon soit tellement battu en brèche, qu'il se voie forcé de céder et soit remplacé par un gouvernement, dont l'honorable M. Marchand sera le chef. "

De l'Evènement, sur l'élection de Ste-Anne :

" La défaite du candidat du gouvernement dans la division Ste-Anne, à Montréal, ne nous a pas surpris. Nous avions prévu ce résultat, mais nous devons l'avouer, nous nous attendions à une défaite, non à un écrasement. "

" Cette élection devra être pour nos gouvernants, tant dans notre province qu'à Ottawa, un enseignement et une leçon. "

Dit l'Evènement :

" Remarquons ici que dans la grande ville de Montréal, deux journaux seulement, la Minerve et la Gazette, ont fait la campagne en faveur du candidat Mc-Donnell. "

L'Evènement a grand tort d'oublier dans sa nomenclature le grand journal de Montréal, la

Presse qui avait demandé à ses innombrables lecteurs de voter pour M. McDonnell.—L'Electeur.

**Le Pionnier :**  
L'élection tenue mardi, dans Montreal Centre, pour remplacer feu P. Kennedy, député au parlement provincial, s'est terminée par la victoire du candidat de l'opposition, M. Guérin. Il est élu avec une majorité de 1254 voix sur son concurrent M. McDonnell.

C'est un échec d'autant plus rude pour le cabinet Taillon que les ministres s'étaient personnellement lancés dans la mêlée.

M. McDonnell se présentait sous des couleurs quelque peu indépendantes et il refusait même de prendre la responsabilité de l'un des actes les plus importants du gouvernement : l'emprunt de Paris.

Dans ces circonstances, il est à regretter que les ministres ne se soient pas abstenus.

**ATTENTION**

Une élection qui promet des émotions, c'est celle qui se prépare à Jacques Cartier pour remplacer M. Girouard récemment élevé au banc judiciaire.

Là, comme ailleurs, les conservateurs sont loin de posséder cette entente qui fait présager la victoire. Le fait est que jamais l'esprit de coterie et les misères de l'ambition n'ont tant envahi les sentiers de la politique canadienne. Quand les partis manquent d'unité et de fermeté dans leur direction, le champ reste ouvert à tous les intrigants. Le mérite cesse bientôt de compter et la carrière parlementaire n'est plus qu'un marche-pied pour ceux qui cherchent avant tout à servir leurs petits intérêts personnels.

Les dernières nouvelles disent que l'Hon Onimet n'accepte pas cette candidature.

Le World, journal conservateur fort important, de Toronto, juge la situation très sombre à Ottawa. Il reproche à bon nombre de députés torys de chercher à se faire caser et de compromettre la cause conservatrice par leur convoitises immodérées de fromage ministériel.

D'après notre confrère, la nomination de M. White comme collecteur des douanes à Montréal aurait dû être faite il y a longtemps, et la nomination de M. Curran, comme juge, n'aurait pas dû être faite qu'après la session.

Le Citizen annonce, que M. White, député de Cardwell, pourrait bien retirer sa démission. Ceci traduit les efforts considérables qui se font en ce moment pour pacifier le rédacteur de la Gazette de Montréal.

Il n'est pas probable cependant que Bob cède à cette pression. Dans un entretien avec un journaliste il a déclaré son intention bien arrêtée de se livrer entièrement au journalisme.

Il y a plus. Il n'accepterait même pas maintenant la position de percepteur des douanes si on la mettait à sa disposition. Il a renvoyé à M. Bowell la promesse écrite qu'il avait reçue.

Primes

Nous offrons aujourd'hui à nos fidèles abonnés une excellente occasion de se procurer de bonne lecture à bon marché.

Un journaliste Canadien-cats à New-York

Nous lisons dans le Journal de New York, du 23 octobre :

"Un des hommes les plus extraordinaires de cette ville sous le rapport de la diversité des talents, de l'énergie, c'est M. Napoléon Thompson, éditeur, écrivain et imprimeur.

"Il récite un journal espagnol et une revue française, écrit un livre et l'imprime, fait des ouvrages de luxe et des travaux d'imprimerie dans toutes les langues, tient lui-même ses livres, corrige ses épreuves, écrit pour les journaux et les revues, fait des discours politiques, et cependant avec tout cela il trouve le temps de dîner au restaurant et de faire une partie de billard quand il a un ami intime à rencontrer.

M. Napoléon Thompson est né à St Hyacinthe, et est allé à des premières familles de cette ville.

Crise — La République Française est en pleine crise politique. Le cabinet Ribot vient d'être défait sur une question d'administration intérieure.

La motion Rouanet demandait d'interdire aux membres toute participation dans les syndicats et demandait au ministre de la justice de s'enquérir des agissements des chemins de fer du Sud.

Le cabinet Ribot a été formé le 27 janvier et il a été renversé le 28 octobre, après 9 mois d'existence.

Il semble que la question financière et le boodlage sont la cause de la crise et que la chambre désire améliorer la situation, et le vote est sérieux. C'est donc un progrès que cette chute. Qui succèdera à Ribot?

Expéditif. — Voici comment le Sultan de Turquie administre sommairement la justice à Constantinople. Au sujet des récents troubles contre les Arméniens et contre la dynastie du Sultan, bon nombre de jeunes Turcs ont été arrêtés, après un semblant d'enquête, ils ont été embarqués la nuit à bord d'un navire de guerre conduits dans le Bosphore ou le courant est le plus violent et jetés par dessus bord.

Hasson Pacha, ministre de la marine, est regardé comme suspect et gardé à vue dans sa résidence à Orlakeni.

Il n'y aurait rien de surprenant si par une belle soirée on lui faisait faire le plongeon à la suite des autres inculpés.

Le ministre anglais a reçu l'assurance positive que les réformes Arméniennes seraient effectuées sans retard par le grand Vizir Kiamil Pacha, et le ministre des affaires étrangères Said Pacha. Le temps dira, si l'astuce Turque n'a pas encore une fois joué son rôle.

Divorce — Dans le Michigan on calcule qu'il y a 1 divorce par chaque 12 mariages.

Cuba — Le gouvernement du Brésil est à reconnaître les rebelles de Cuba comme belligérants. Il attend l'action des Etats-Unis.

Contrebande — Le grand nombre de poursuites pour contrebande à Terre-neuve embarrasse le gouvernement. Il a été décidé de ne pas continuer les poursuites. Le nombre et la position des inculpés est tel que le gouvernement est dans l'impossibilité d'agir, sans s'exposer à une crise.

A Venise, dans les écoles communales, on vient de rétablir la prière au commencement et à la fin des classes. Cette décision a été prise d'accord avec l'assentiment des habitants, même de ceux qui ne pratiquent pas la religion.

L'Osservatore Romano signale le fait et constate que des journaux tels que le Fanfulla l'approuvent. Seuls les organes des Loges se montrent irrités.

Le collège de Valleyfield qui s'achève en ce moment sur la rue Champlain sera un véritable monument d'architecture. Il est peu d'édifices dans notre province qui frappent autant l'attention des visiteurs. Ce bel édifice sera livré, l'été prochain, aux Frères des Ecoles Chrétiennes. On y établira un collège commercial qui n'aura de rival en notre province que l'Ecole du Mont St Louis, à Montréal.

On trouve au Canada 17.054 écoles, fréquentées par 999.274 élèves et dirigées par 23,822 maîtres. De plus, il y a 4,949 collégiens et 4,733 étudiants qui fréquentent les cours des 14 Universités canadiennes.

Les frais d'enseignements d'un enfant sont de \$854; ceux de l'entretien d'un prisonnier de \$91.28 et ceux d'un forçat dans un pénitencier de \$187.

Ces termes de comparaison prouvent qu'il est plus économique d'instruire l'enfance que d'emprisonner l'âge mûr.

Vaches Jerseys — A l'exposition de Brome, on remarquait spécialement le troupeau de Jersey exhibé par M. H. E. Williams, de Knowlton. Il y a 10 ans environ que M. Williams a acheté des Jerseys de la fameuse race Bachelor de St Lambert, le père de Ida, dont le record est de 30 lbs, 12 onces de beurre en 4 jours, et Allie 26 lbs et 4 onces. Une des vaches de M. Williams a donné 15½ lbs de beurre en 7 jours, à l'herbe sans autre chose. Dernièrement, il a ajouté 10 nouvelles jerseys à son troupeau avec un bœuf Victor Hugo, un des plus beaux échantillons de cette race qui a produit les fameux St Lambert qui donnent de 18 à 36 lbs de beurre par 7 jours. M. Williams a environ 60 jerseys pures et bien élevés. Il est facile à ceux qui désirent améliorer leurs troupeaux de choisir dans celui de M. Williams.

Tonka — Ce tabac est le seul bon mélange à fumer en Canada, en paquets de 10 cts., renfermant un nettoie-pipe.

CHEZ NOS VOISINS

Pendant son récent voyage aux Etats-Unis, le directeur de la Vérité a pu se convaincre, encore une fois, que les Canadiens n'ont absolument rien à envier à leurs voisins, pas plus sous le rapport du bien-être matériel que sous les autres rapports. S'il y a des souffrances ici, il y en a là-bas et de très grandes. L'agriculture, particulièrement, nous a paru dans un état plus précaire aux Etats-Unis que dans la province de Québec. C'est surtout l'Ohio Etat en grande partie agricole, que nous avons visité. Les terres qu'on y payait \$65 et \$70 l'arpent, il y a huit ans, se vendraient difficilement aujourd'hui au prix de \$40. Ce fait seul indique la profondeur du marasme dans lequel l'agriculture est tombée chez nos voisins. Les récoltes sont loin d'être toujours bonnes et les produits de la ferme se vendent cependant à très bas prix.

Que les Canadiens Français soient contents des belles et fertiles terres que la Providence leur a données, de leur climat rigoureux mais salubre, et qu'ils ne songent pas à émigrer aux Etats-Unis dans le vain espoir d'améliorer leur sort. Voilà le résumé des impressions que nous avons rapportées de notre séjour de quatre semaines au milieu du peuple américain.

Pont de Sorel — Le Pont devant Sorel sera construit au désir de la Cie du chemin de fer qui a gagné sa cause.

Un homme de Chicago vient d'être traité devant les tribunaux et condamné à une amende de \$10 pour avoir ronflé dans une église pendant le sermon. Faut croire que ceux qui l'ont dénoncé souffrent d'insomnie.

Varsovie, 25 — Un terrible ouragan s'est abattu sur Lublin, hier, et a causé d'immenses dégâts. Le toit de la cathédrale, alors remplie de fidèles, a été enlevé et est tombé à l'intérieur, tuant plusieurs personnes et en blessant un grand nombre. Dans la panique qui s'en est suivie, des hommes, des femmes et des enfants ont été renversés et écrasés.

Dans toutes les églises on a célébré dans le deuil le triste centième anniversaire du troisième partage de la Pologne.

Ecoles Anglaises — Les mangeurs de français ont un nouveau os à ronger. Un os qui leur cassera plusieurs dents.

Voici ce dont il s'agit : Le Mail and Empire rapporte un dialogue entre deux professeurs d'anglais dans les écoles de Toronto, ce court dialogue anglais n'est pas anglais c'est un espèce de jargon digne de maquillons du Labrador. Cette publication a soulevé l'attention du bureau des Ecoles de Toronto qui actuellement est à la recherche de professeurs parlant un anglais au moins décent. Allez-y braves gens ! Vous avez vu une paille ch z les professeurs de français, partout, et vous ne voyiez point la poutre chez les vôtres, il a fallu qu'une de ces poutres vous frappe au sensible pour la voir !

MARCHÉ DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, Octobre 26 1895.

Table of market prices for Legumes (Patates, Pois, Oignons, Fèves, Choux, Tomates, Céleri) and Grains (Blé, Pois, Blé d'Inde, Avoine, Sarazin, Orge, Gaudriole, Graine de Mildo).

Table of market prices for Volailles et Gibier (Dindes, Poules, Poulets, Pigeons) and Viandes (Bœuf, Lard, Mouton, Veau).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).

Table of market prices for Produits de Ferme (Beurre, Œufs, Laine, Savon) and Divers (Miel, Sucre, Graisse, Tabac, Pommes, Foin, Paille).



Le Grand - Tronc. ALLANT A RICHMOND. Montréal. 8 Septembre 1895.

Table of train schedules for Le Grand-Tronc, listing stations and departure/arrival times for Express, Local, and Passengers.

ALLANT A MONTRÉAL

Table of train schedules for Le Grand-Tronc, listing stations and departure/arrival times for Express, Local, and Passengers.

LE PACIFIQUE CANADIEN, 1er Octobre 1894.

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche. 7.40 A. M. Express de St Guillaume avec connections suivantes : A Farnham pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Cowansville &c. Montréal—A Montréal—pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

3.50 P. M. Train Mélé de St-Guillaume, faisant les connections suivantes : A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes. Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal—pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires. 7.36 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars doctoirs et autres informations, s'adresser à n'importe quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe. A. PERRAULT, Agent de la Station

Chemin de fer du Comté de DRUMMOND

Entre St Hyacinthe et Nicolet. 1er Octobre 1894.

Table of train schedules for the Drummond County Railway, listing stations and departure/arrival times.

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

COMTÉS UNIS, ptembre 1895.

Table of train schedules for the United Counties Railway, listing stations and departure/arrival times.

J. W. DAWSEY, Gérant Général

Cour a Bois

—DU— COMTE DE DRUMMOND

—TENU PAR— THOMAS E. FEE,

(TERRAIN DU GRAND-TRONC.)

Presqu'au prix courant :

Lattes, Bardeaux, Déclis,

BOIS de SCIAGE de toute sorte et BOIS de CHARPENTE de toute dimension.

CEDRE à LAMBOURDES, ETC

BOIS DE CHAUFFAGE :

—BOIS FRANCO ET BOIS MOU.—

Croûtes et Delignures pour Boulangers.

E. F. CODERRE

PEINTRE, TAPISSIER ET DÉCORATEUR

110 RUE CONCORDE

ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.

Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

On demande 10 BONNES COURTIÈRES pour travailler dans les hardes d'hommes, ouvrage permanent.

Gages de \$3 à \$5 par semaine. M. O. DAVID, & CIE.

A vendre

Une bouilloire de 7 forces et un engin de 3 forces. S'adresser à LA TRIBUNE.

**AUX ANNONCEURS**

Nous tenons à informer nos clients que la circulation de "LA TRIBUNE" est plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de St-Hyacinthe.

**EN VILLE**

**Primes**

Tout abonné nous envoyant un abonné nouveau aura droit à deux volumes pour 12 cts de timbres. Voir bulletin de primes.

Tout abonné nouveau aura également droit à 2 volumes pour 12 cts. Voir bulletin de primes.

**En voyage**

M. H. N. Bernier, notre actif et énergique entrepreneur est parti pour Boston, pour affaires de son commerce et de ses entreprises.

**G. T. R.**

M. Wm Wainwright député géant du Grand Tronc a résigné sa position pour accepter une position plus lucrative dans l'association des 4 grandes lignes de chemin de fer à New York, dites les Trunk lines.

**Piano \$50**

Un piano en bon ordre, à vendre pour \$50, partie comptant et la balance par paiements mensuels de \$2 par mois. S'adresser à LA TRIBUNE.

**Température**

Nous avons eu Dimanche, le 27 octobre, une journée exceptionnelle. Le temps était doux, chaud même. Le soleil resplendissait. Inutile de dire que tout le monde en a profité et que les promenades ont été générales.

**Magasin nouveau**

Grande ouverture de marchandise sèches de toutes sortes, à des prix défiant toute compétition chez TRAHAN & McNULTY. Une visite convaincra les plus incrédules. a.n.o

**Arrestation**

Un nommé Rémi Chaput a été arrêté alors qu'il offrait en vente trois haches qu'il venait de voler au magasin de MM. N. Raymond et frère. Traduit devant le recorder, il a été condamné à \$10 d'amende et les frais ou 3 mois de prison. Il a choisi la prison.

**Pas d'eau**

Au Granite Mills bon nombre de métiers et machineries sont au repos, le manque d'eau en est la cause. Le pouvoir à vapeur n'est pas assez puissant pour le besoin de toutes les machines.

An Rabide Plat le manque d'eau se fait également sentir et les pouvoirs électriques sont au repos une partie du jour.

La pluie est désirée très désirée, par les cultivateurs pour labourer, et par les pouvoirs d'eau pour le fonctionnement des machineries.

**Gascoigne**

Le dîner militaire au nouveau commandant des milices canadiennes, par les volontaires de Montréal a été un grand succès.

Le dîner a été servi au Windsor et la salle était remplie de militaires en grande tenue. Les galeries étaient remplies de dames.

Tous les corps des volontaires de Montréal étaient bien représentés à ce dîner et la plupart des bataillons de campagne avaient été invités. Le lieutenant-colonel du 24e bataillon A. Denis, représentait son bataillon et figurait à la table d'honneur.

**Professeur**

Sous ce titre, nous lisons dans le Star de Montréal:

"M. J. E. W. Lecours, pharmacien chimiste, dont l'établissement est à l'angle des rues Craig et Bonsecours, Montréal, vient d'être nommé professeur de chimie médicale à l'école de l'Université de Montréal."

Comme on le sait, le nouveau professeur est un enfant de St-Hyacinthe. C'est avec un plaisir particulier que nous constatons ses succès constants et c'est de tout cœur que nous y applaudissons.

La promotion nouvelle de notre jeune ami est très considérable. Ceux qui connaissent l'importance de l'École de Pharmacie de Montréal savent à quoi s'en tenir sur ce point.

M. Wilfrid Lecours est un de nos jeunes gens qui ont le mieux réussi.

**Tabac Beaver**

Le vieux et parfait tabac à chique des gentlemen peut maintenant être acheté en palettes minces. Refusez les imitations à bon marché.

**En Appel**

La célèbre cause de La Corporation de St-Hyacinthe vs Noé Raymond, perdue en Cour Supérieure et portée en Appel, a été jugée mercredi. L'Appel a été renvoyé.

**Concerts**

La Société Philharmonique se propose de donner une série de concerts populaires durant l'hiver. Le premier sera donné jeudi, 7 novembre, dans la salle du Marché. Voir les Programmes.

**Hotel Yamaska**

Le nouvel Hôtel Yamaska sera prêt à recevoir ses pensionnaires dans quelques semaines. L'édifice est magnifique. Lorsqu'il sera complet jusqu'à la rue Laframboise, il sera un bel ornement pour la rue Girouard.

**Procès Demers**

Aux dernières nouvelles le Procureur Général avait laissé à MM. Archambault et Quinn, ses substitués à Montréal, de décider s'ils trouvaient matière à faire un second procès à Demers.

On semble autorisé à croire que Demers aura un second procès.

ON DEMANDE des agents à salaire et à commission dans tous les centres canadiens pour une nouvelle publication humoristique, littéraire et sociale. Format de 16 pages, couvert lithographié, papier de luxe, 75 gravures, etc. Salaires de \$3 à \$5 assurés aux agents compétents. Adressez, LE FIGARO, Biddeford Maine.

**Base-Ball**

Il y eut rencontre et joute de Base-Ball, dimanche dernier entre les clubs Montcalm et celui de St-Dominique sur le terrain de ces derniers. Il n'a été joué que 5 séries et le club Montcalm s'est déclaré battu. Le club St-Dominique était au bat et avait 13 points à son crédit. Le Montcalm n'en avait que 12.

Le club St-Dominique a joué plusieurs parties cette année et il les a toutes gagnés.

**Construction**

La banque des Cantons de l'Est a donné le contrat de sa bâtisse au coin des rues Girouard et Ste Anne. MM. J. D. Loomis & Sons de Sherbrooke sont les contracteurs. H. N. Bernier a le contrat de l'appareil de chauffage, et tout l'ouvrage de plomberie. J. H. Morin a le contrat de la couverture et autres accessoires.

Le plan de la bâtisse est magnifique et ce sera un ornement pour notre boulevard Girouard.

**Salaire**

C'est une mauvaise saison, à l'automne, sous l'effet de la dépression temporaire qui se fait sentir partout, de refuser une légère réduction dans un bon salaire. Une réduction de 10 par cent peut aider considérablement une industrie pour ajuster le prix de vente des produits et rencontrer la compétition de fabriques où les salaires sont moins élevés. Les ouvriers feraient bien de prendre la chose en considération pendant qu'il en est encore temps.

**Chateauguay**

Parmi les officiers canadiens qui firent partie du corps d'armée dont de Salaberry commanda l'avant-garde à Chateauguay le 26 octobre 1813 se trouvait le major René Boucher de la Bruère, grand-père de l'hon M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, et père de Mme P. N. Pacaud et de Mme C. A. Pacaud.

M. le surintendant de l'Instruction possède les deux drapeaux du 2e bataillon de milice dont son grand père a hérité comme plus ancien officier. Ces reliques sont conservées avec un soin et un orgueil bien légitimes.

**Magasin Bazar**

Chance extraordinaire. Nous vendons d'ici à 2 mois toutes nos marchandises en dessous du prix du gros et à un seul prix. M. Eusèbe Morin, importateur, ayant discontinué le gros pour donner encore plus de soin au détail.

Spécialité Gands de kid Alexandre, Soie noir et couleur, Imitation de Seals et de Mouton, Etoffe à Costume. Rien d'égal en richesse, les marchandises ayant été achetées en quantité, directement des manufactures et argent comptant.

EUSÈBE MORIN. HENRI SICOTTE.

**Nouvelle Confederation**

Les Républiques de l'Amérique Centrale sont à prendre les moyens nécessaires à leur protection mutuelle et contre les pouvoirs étrangers.

Le Guatemala vient de passer des traités de commerce et d'alliance défensive avec quatre autres Etats.

C'est le prélude d'une réunion de tous les Etats de l'Amérique Centrale, ces traités pouvoient une absolue liberté de commerce entre le Guatemala et autres puissances participantes, sauf un droit nominal en faveur du sel du Nicaragua, et une alliance offensive et défensive contre tous les étrangers. Ces traités seront soumis et adoptés par les divers Etats. On dit que dans un avenir très prochain, ces 5 Etats s'uniront encore plus étroitement. Le service diplomatique et consulaire sera consolidé, diminuant considérablement les dépenses et finalement une union fédérale sera établie dans le genre des fédérations des Etats-Unis ou du Canada.

Shortis.—Les plaidoiries ont occupé toute la semaine et il n'est pas probable que le verdict soit rendu avant samedi.

Chemins d'hiver.—L'Electeur dit qu'en plusieurs endroits aux environs de Québec on a déjà adopté la voiture d'hiver.

Corée.—Le Roi de Corée s'est choisi une nouvelle Reine parmi ses nombreuses femmes, pour remplacer celle qui a été assassinée.

A Washington.—Sir M. Bowell et Sir C. H. Tupper sont à Washington; en conférence pour le règlement des réclamations des pêcheurs de Seals du Pacifique.

Betterave.—M. Pierre Marin, cultivateur de St Pie comté de Bagot a récolté une betterave monstre qui ne pèse pas moins de 17 livres et demie.

Sir Charles Tupper, sr., haut commissaire du Canada a réussi à régler à la satisfaction des exportateurs, la question des saumons gelés qu'on a essayé, en Angleterre, de faire passer pour de la truite saumonée.

Philadelphie.—Holmes, l'archimurtrier a été traduit devant la cour criminelle de Philadelphie pour meurtre de Pictzel. Il conduit lui-même sa défense, ses avocats n'ayant pu obtenir un ajournement ont abandonné la défense malgré le juge.

Feu.—Lundi après-midi le feu consumait les édifices de la Dominion Line Co., de Sherbrooke en même temps que quantité de bois de chauffage et de services.

Pertes plus de \$1500, couvertes par les assurances.

Vapeurs.—Les arrivages des vapeurs transatlantiques, le 28 octobre, démontrent que le Canada occupe une belle place dans le nombre de navires en mouvement. Sur 14 vapeurs signalés, 11 font le commerce canadien.

Le 29, 10 du Canada, 4 des Etats-Unis.

La Caroline du Sud est le seul Etat de l'Union américaine dont les lois ne permettent pas le divorce. Le congrès constitutionnel qui vient de se tenir dans cet Etat a adopté, par une très forte majorité, une clause de la nouvelle constitution qui défend à la législature de l'Etat de voter des lois reconnaissant le divorce.

On mande de Rome que Léon XIII s'est exprimé ces jours-ci sur la question religieuse en France. Nous désirons, a-t-il dit, que tous les conflits soient évités. Les réfractaires ont tort d'accuser notre politique; s'ils avaient été dociles à nos instructions, la chambre actuelle serait mieux composée. Ce n'est pas nous qui avons établi la République, c'est la France qui se l'est donnée. Que les royalistes se confient en la Providence pour l'avenir de leur cause, c'est bien. Mais, présentement, l'intérêt religieux doit primer et c'est leur devoir de se placer sur le terrain constitutionnel.

Parlement.—Mercredi s'ouvrait à Québec la session du parlement. L'Hon. M. Chapleau était assez remis de sa chute pour présider à cette cérémonie. On croit que la session sera terminée à Noël.

Le discours du Trône nous annonce l'abolition des Licences de manufacture et de commerce et des taxes directes sur certaines personnes. La loi relative au débit de liqueurs sera amendée. Le code de procédure civile tel que révisé sera soumis pour devenir loi. La loi électorale et celle des élections contestées seront amendées.

Le débat sur l'adresse sera très probablement clos jeudi soir, et la chambre s'ajournera à lundi.

Pas plus de la moitié des membres étaient présents à l'ouverture.

Dans plusieurs comtés de l'Ouest de l'Etat de New-York il a neigé abondamment. A Pulaski, dans le comté d'Oswego, il est tombé 17 pouces de neige et pendant la tourmente, le tonnerre a grondé tortement.

L'Evènement donne cours à la rumeur de la nomination d'un Canadien-français à la place de percepteur des douanes de Montréal, et mentionne les noms de MM. Vanasse et Chapleau comme titulaires probables de cette situation recherchée.

Asphyxié.—Bruno Boncher, chasseur de profession, était venu à Montréal pour guider un parti de chasseurs aux Iles de Sorel et au Chenal du Moine. Il était à coucher chez M. Horace Boisseau, 54, carré St Louis. Dimanche matin, on l'a trouvé mort dans son lit. Il avait soufflé le gaz au lieu de le fermer.

M. Campbell, le candidat démocratique au poste de gouverneur dans Ohio, prétend qu'il a toujours été républicain jusqu'au jour où il a marié une fille démocratique.

A ce propos le "Worcester Telegram" dit: "C'est ce que disait le père Adam, n'empêche pas qu'on vous l'a chassé du paradis tout de même. Il ne put remporter le jardin d'Eden avec cette plate-forme même avec le support du diable."

Saumon.—La Colombie Britannique a fourni au marché 512,197 caisses de saumon durant la saison. C'est une augmentation considérable, \$700,000 ont été payées aux pêcheurs. Une expertise a déclaré que la prétention de la compagnie poissonnière de Londres qui s'opposait à la vente du saumon gelé de la Colombie sous prétexte que c'était de la truite, était sans fondement et l'opposition a été levée.

La Presse de Montréal, dit: "On écrit de Sherbrooke que l'honorable M. Ives, ministre du commerce et de l'industrie, est fort embarrassé au sujet de la nomination d'un juge suppléant pour le district de St-François, et d'un percepteur des douanes à Sherbrooke. La faction Robertson du parti conservateur menace le ministre de son hostilité si ses exigences ne sont pas satisfaites. La distribution du patronage est un des fleaux de la politique; quand les ministres négligent les affaires du pays, on est sûr de les trouver en proie aux obsessions des solliciteurs et de leurs amis."

Nous lisons parmi les dépêches du Chronicle: "Ottawa, 27 Oct.—Le gouvernement fédéral vient de faire saisir les biens de MM. Connolly pour obtenir le paiement d'une somme de \$35,000.

Dès samedi, le 19, l'Electeur publiait la note que voici:

"Tous les biens, meubles et immeubles de MM. Nicholas et Michael Connolly ont été saisis hier pour une somme de \$35,000 à la poursuite du gouvernement fédéral. Nouvelle preuve d'élections générales prochaines."

**NAISSANCE**

A St Pie de Bagot le 27 du courant, madame Dr L. J. Tétreault, un fils.

**DECES**

A Holyoke, Mass. le 28 octobre, Régis Delage, ancien et respectable cultivateur de Ste Madeleine, à l'âge de 84 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste Madeleine jeudi le 31 octobre.

**La Presse des Cantons de l'Est**

L'Association de la Presse des Cantons de l'Est a eu son assemblée annuelle, à Sherbrooke, lundi soir, aux bureaux de l'Examiner.

L'on a discuté un peu l'itinéraire de la prochaine excursion annuelle.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant.

Président, M. L. Shurtleff, de l'Observer, Coaticook. Vices-prés., L. A. Bélanger, du Progrès; A. L. Lance, du Times, Richmond; E. J. Bédard, du Montreal Star, Richmond. Secrétaires, E. S. Stevens, de l'Examiner, Sherbrooke. Comité: J. A. Chicoyne, du Pionnier, Sherbrooke; C. H. Parmelee, de l'Advertiser, Waterloo; J. C. Sutherland, de l'Examiner.

**Une mère donne naissance à cinq enfants**

Toledo, 15.—La demeure de John Langdon, fermier à l'aise qui vit à six milles de Delta, est devenue un centre d'attractions pour les habitants des alentours. Les attractions consistent en cinq petits garçons que Mme Langdon a présentés à son mari le 13 octobre. Les nouveaux nés se portent à merveille.

La mère est âgée de 26 ans et bien que mariée depuis 4 ans elle n'a jamais eu d'enfants.

D'après la loi, l'Etat de l'Ohio est obligé de pouvoir à l'entretien et à l'éducation des enfants au dessus du nombre de deux.

Par conséquent trois des enfants seront élevés au dépens du public. Les nouveaux nés pèsent en moyenne trois livres chaque.

La reine Victoria a ordonné que l'on aménageât la chambre du palais de Kensington où elle a vu le jour. Cette chambre était fermée depuis déjà longtemps et elle est encore aujourd'hui dans le même état qu'en 1819, les ornements d'or et de bronze seuls étant un peu gâtés. La reine a l'intention de permettre à quelques intimes de visiter cette chambre.

Les sauvages catholiques de la Colombie anglaise ont formé une société d'abstinence totale qui pourrait servir de modèle aux institutions de même nature des blancs.

Tout membre qui manquera à sa promesse paiera une amende d'un dollar s'il n'est pas encore baptisé, de deux dollars s'il est baptisé, de trois dollars s'il est officier de la société ou chef de la tribu.

Chine et Russie.—Le canon n'a pas dit son dernier mot en Chine. La Russie aurait conclu un traité avec la Chine qui lui garantirait, à l'exclusion des nations les plus favorisées, le droit de mettre sa flotte à l'ancre dans Port Arthur, le droit de construire et opérer sous son contrôle les chemins de fer Northchin et Tytsihar, Vladivostock et Tsitsihar et Port Arthur. La Chine se réserve d'acheter de ces chemins de fer dans 20 ans.

Le Times dit que la Russie ne doit pas supposer que les puissances regardent d'un œil indifférent ces concessions qui renversent la balance de pouvoir existant actuellement, car elles font croire à un changement de sa politique pacifique et à son entrée dans une ère d'activité très dangereuse. 15 ou 20 navires russes sont sur les côtes de la Corée. La flotte japonaise est à portée, et les frégates anglaises sont en observation. Trop de batailleurs sont en présence pour croire qu'il ne surgira pas une étincelle pour mettre le feu dans l'extrême Orient. Gare aux coups.

**ECOLE-ORGUE**

ON DEMANDE.—Une institutrice pour enseigner le français et l'anglais au village de Ste Cécile de Milton et capable de jouer l'orgue de la Paroisse. S'adresser au Secrétaire des Commissions d'Ecoles à Ste Cécile de Milton.

22-10-95 a. c.

**PATENTS**  
 PATENTS, TRADE MARKS  
 COPYRIGHTS.

**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

**CHAUSSURES**

**JOS. MORIN,**  
 No 104 RUE CASCADES,  
 Doin de la Rue St-Denis,  
**ST-HYACINTHE.**

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,  
 pour Hommes, Femmes et Enfants,  
 dans toutes les lignes.

**PRIX TRÈS BAS**  
 Aussi: Assortiment complet de Valises,  
 Sacs de Voyage, Etc.

EN GROS ET EN DÉTAIL.  
 Venez et vous serez bien servis.  
**JOS MORIN,**  
 Marchand de Chaussures.

TELEPHONE PARÉ  
 BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE  
 (Bureau de LA TRIBUNE)  
 Place au Marché

Connection avec les endroits suivants:

Granby—Farnham—Waterloo—  
 Iberville—St Jean—Acton—Upton—  
 St-Liboire—St-Théodore—Ste-Rosalie—  
 Clairvaux—St-Simon—St-Hugues—  
 St-Alphonse—L'Ange-Gardien—Angéline—  
 St-Joachim—Roxton Pond—South Roxton—  
 Milton East—Ste-Cécile—St-Valésien—  
 L'Égypte.

Le prix des Messages est de 15 cts.

Nouveau Manuel du Précieux Sang  
 —OU—  
 LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'heure d'adoration en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut).

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,  
 St-Hyacinthe, P. Q.  
 Canada.

**Lettres et Numéros**

**EN PORCELAINE**  
 DE TOUTE GRANDEUR

Depuis 1 pouce à 14 pouces.

Les Enseignes et Numéros en lettres émaillées sont les plus durables et ne sont pas affectés par le froid ou la chaleur.

Pour les prix, s'adresser à l'agence pour St-Hyacinthe au bureau de La Tribune

**St-Hyacinthe Illustré.**

Historique de St-Hyacinthe  
 (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures  
 EN LITHOGRAPHIE

Des Édifices Publics, Religieux,  
 Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de  
 CE JOURNAL

NOUVELLE BOUTIQUE  
**H. N. BERNIER,**

**Plombier,**

Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains.

Cabinets d'Alcove, Evisers (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés

TOUJOURS EN MAINS:

**Tuyaux en grès.**

Agens de Fromageries, de Puits Artésiens

TUYAUX POMPES et VALVES

De toutes sortes

RUE ST-ANTOINE,  
 vis-à-vis le Marché  
**St-Hyacinthe.**

**\$3 A DAY SURE**

Send us your address how to make \$3 a day absolutely sure, we furnish the work and teach you free, you win in the reality where you live. Send us your address and we will explain the business fully, remember we guarantee a clear profit of \$3 for every day's work, absolutely sure, don't fail to write today. IMPERIAL SILVERWARE CO., 102 G. W. Bldg., Ont.

**L. P. MORIN**

MANUFACTURIER DE

**PORTES, CHASSIS**

**CADRES**

Moultures, Plinthes, &c

—AUSSI—

**BOIS DE SCIAGE**

Séchés à la vapeur, préparés et brut

Blanchissage, Embouvetage, Soilage.

Tout ouvrage fait promptement, et satisfaction garantie.

Coin des rues St-Joseph et St-Antoine.

ST-HYACINTHE

**TEINTURERIE**

ANGLO - AMERICAINE

DE MONTRÉAL

VÊTEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin.

ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES: réparées et teintes dans n'importe quel couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Tapis, Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., teints dans les couleurs le plus à la mode.

**A. DENIS,**

Agent à St-Hyacinthe

V. B. — Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

**ALF. ST-PIERRE**

—RELIEUR—

Bâtisse de LA TRIBUNE

St-Hyacinthe.

**Commis Demandé**

Un commis de une ou deux années d'expérience au commerce général de la campagne, trouverait de l'emploi en s'adressant au soussigné.

B. V. LEMAY,  
 St-Jude.

23-8-95 a. c.

**AFFICHES**

A VENDRE À CE BUREAU

(PRIX - 5 CTS)

Maison à louer—

Maison à vendre—

Magasin à louer—

Bureau à louer—

—Chambre à louer—

—Boutique à louer—

—Terrain à vendre—

—Terrain à louer—

Maison de pension—

Pas de crédit—

Un seul prix—

Enregistrement du bétail canadien

Le Dr Edmond Couture, fils du Dr J. A. Couture, de Québec, fait en ce moment une tournée dans le comté de Chicoutimi pour l'enregistrement du bétail canadien. Le Progrès du Saguenay fait, à ce propos les observations suivantes:

"Nous désirons rappeler à nos lecteurs que c'est là la dernière occasion qu'ils ont de faire enregistrer le bétail souche. A compter de la fin de cette tournée, le livre du bétail souche sera fermé, et les animaux issus de père et mère enregistrés seront seuls admis à l'inscription et sur paiement d'honoraires variant de 50 cents à \$2.00.

Si le bétail canadien n'a pas eu jusqu'ici une grande valeur, c'est dû en grande partie à ce que le livre souche n'était pas fermé. Du moment que le livre souche sera fermé, les animaux enregistrés seront les seuls considérés comme canadiens recommandables, et prendront très vite une valeur appréciable."

Nous espérons que l'enregistrement se fera avec soin. Le vrai bétail canadien peut soutenir la comparaison avec à peu près n'importe quelle race étrangère. A la ferme expérimentale à Ottawa, quelques unes des vaches canadiennes sont à la tête de la liste comme productrices de lait. Au reste, la démonstration de l'excellence de la vache canadienne n'est plus à faire. Nous ne sommes pas très sûr qu'il se soit fait du progrès sérieux dans l'élevage de ce bétail durant les années dernières.

POUR LE PLUS BEAU CHOIX

**Chemises, Cols, Collets,**

**Foulards, Mouchoirs, Gants,**

**Corps et Caleçons, Etc., Etc.,**

Pour hommes et jeunes gens,

ALLEZ CHEZ

**ALBERT DEMERS,**

344 RUE ST-JACQUES,

(contre la gare Bonaventure et la rue McGill).

MONTREAL,

**U BEAUVOYER**

Magasin de Peinture, Huile, Vernis, Vitres, etc.

Peintures & Matériaux d'artistes.

95 RUE CASCADES,

(Vis-à-vis la Station des Pompes)

ST-HYACINTHE.

Boutique de peinture attachée au magasin.—19-3 m.

**A VENDRE**

Trois maisons en briques, dont 2 à deux étages, avec sous-bassement et toit mansard, agréablement situées sur la rue Girouard, entre les rues Concorde et Ste-Marie, et une autre occupée par M. Mosely, vis à vis le Couvent de la Présentation, faisant parti de la succession de feu Joseph Barbeau.

Ces maisons sont pourvues de systèmes de chauffage, bains et closets, des plus perfectionnés.

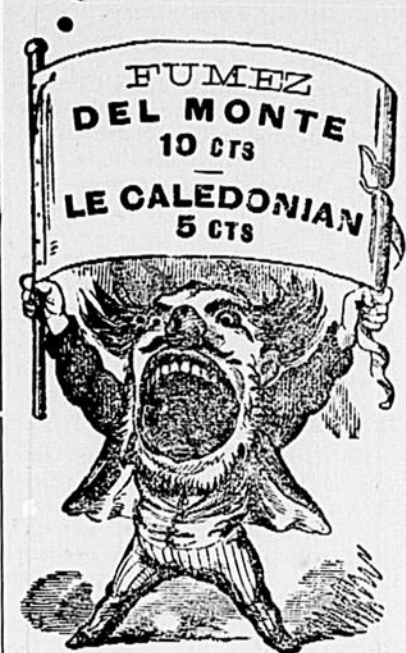
Pour être vendues d'un seul lot ou séparément, aux désirs des acquéreurs.

Pour plus amples informations s'adresser à

CLEOPHAS PAGNUELO.

7 mai-11.

**MANUFACTURE DE CIGARES**  
 "DEL MONTE"



**MAHEU & DUFRESNE, Propriétaires**  
 ARTHABASKAVILLE, P. Q.

**A VENDRE.**

La Magnifique propriété superbement bâtie, côté sud de la rivière Yamaska, en face de la ville et occupée par Mr Jos. Leduc. La maison contient toutes les améliorations modernes.

Le propriétaire vendra la résidence et dépendances seulement, ou la ferme complète, au gré de l'acheteur.

Pour les conditions, qui sont des plus faciles, s'adresser au propriétaire

JOS. LEDUC.

Ou au bureau de LA TRIBUNE.

**Emplacement à vendre**

Au 2ème Rang de Ste-Rosalie à 40 arpents de l'Eglise, un emplacement de 2 arpents carrés, avec maison, grange, étable, puits, etc.

Conditions faciles, s'adresser à

LOUIS MONGEON,  
 Ste-Rosalie.

3 m. 16

**CHAUSSURES**

—:—

**POUR DAMES!**

LE GRAND

**Magasin de Chaussures**

— DE —

**J. A. GUERTIN,**

**RUE CASCADES**

(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe)

Est le meilleur endroit pour acheter au plus bas prix les chaussures les plus nouvelles, les plus élégantes et en même temps les plus durables

**SPECIALITE.**

Chaussures fines pour Dames et Enfants.

AUSSI:

Immense assortiment de chaussures pour hommes et jeunes gens

Sacs de voyage, valises, etc., au prix de la manufacture.

350 canistres à lait, toutes grandeurs au prix du gros chez

**JOSEPH LEDUC**

Forblantier, Plombier et Couvreur

A SA NOUVELLE BOUTIQUE NO 19 RUE ST SIMON.

Canistres à lait, et ferblanteries de toutes sortes.

SPECIALITE:

Couvertures en Ardoises,

Tôle, Bardeau Métallique.

Corniches et Moulures.

**JOSEPH LEDUC.**

138, rue Cascades, St-Hyacinthe.

**DEL MONTE**

**CALEDONIAN**

**CIGARES**

**EN HAVANA**

Faits à la main.

**THE FAVORITE**

**LADY JANE**

**M. & D. SPORTS**

Faits en tabac importés

MAHEU & DUFRESNE, Propriétaires

ARTHABASKAVILLE, P. Q.

**LA COMPAGNIE**

**d'Eau Minérale**

DE ST-HYACINTHE.

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE

**PHILUDOR**

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE,

ROOT BEER, GINGER BEER,

CIDRE CHAMPAGNE, &c.

a-t-i-n-o

**LA SEULE LIGNE**

**DIRIGÉE POUR LA FRANCE**

Compagnie Centrale Transatlantique,

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui ont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de France.

Les Billes seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage et le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL

Rue Girouard, St-Hyacinthe.

**A vendre ou à Louer**

Une grande maison, bien finie, très bien divisée, presqu'en face de l'Eglise de St-Guillaume, avec grande boulangerie, très bien située dans le centre du village. Conditions faciles.

S'adresser à

ALBÉRIC MILLOTTE.

4 à 6—95

**BOITES D'ALARME**

2. Station des Pompes, rue Cascades.

3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.

4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.

5. Coin des rues William et St-Pascal.

6. Séminaire de St-Hyacinthe.

7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & frère.

8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc

9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.

12. Coin des rues Fourdages et Notre-Dame.

13. Coin des rues Girouard et Désaulniers

14. Coin des rues Girouard et Després.

15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

16. Tannerie de Mosely.

17. Coin des rues Concorde et St-Antoine

**CORDEAU et LAJOIE**

Fabricants de Bières de Gingembre

Sodas et liqueurs de toute préparation de toutes sortes

—RUE PIÉTÉ—

ST-HYACINTHE.

**VICTOR COTE**

MARCHAND DE

**CHAUSSURES**

Place du Marché, St-Hyacinthe,  
 M. Victor Côté à l'honneur d'informer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Cadoret, porte voisine de MM. Brousseau et Bergoron.  
 à 29-8-91